

PROFIL SANTÉ 2024 CPTS Sèvremoine



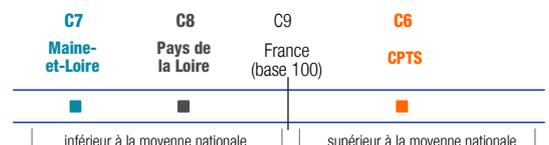
CPTS SÈVREMOINE : 1 COMMUNE
SÈVREMOINE



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9		
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	25 806		+0,2%		824 743	3 853 999	65 505 213		
2	Solde naturel	+55				+1 361	+3 868	+94 968		
3	Solde migratoire	-42				+ 553	+14 933	+41 889		
4	Nouveaux arrivants	1 119	4%	-3,1%	cf. C4	7%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	151	14%	+4,7%		13%	15%	14%		
6	Natalité	227	8,8‰	-5,1%		10,3‰	10,2‰	10,5‰		
7	0-5 ans	1 868	7%	-4,5%		7%	7%	6%		
8	6-17 ans	4 669	18%	+0,4%		16%	16%	15%		
9	18-24 ans	1 673	6%	+2,3%		9%	8%	8%		
10	25-64 ans	13 204	51%	-0,3%		48%	49%	50%		
11	65 ans et plus	4 392	17%	+2,0%		20%	21%	21%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	339	8%	+1,4%		8%	7%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	611	45%	+3,5%		42%	40%	42%		
14	Viellissement					0,63	0,80	0,86	0,88	
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	12 242		+3,6%			382 836	1 756 548	29 856 174	
16	Personnes par ménage			-0,5%	2,5	2,2	2,2	2,2		
17	Personnes seules	3 295	27%	+1,5%	cf. C4	36%	37%	38%		
18	Couples sans enfant	3 780	31%	-0,0%		29%	29%	26%		
19	Couples avec enfant(s)	4 316	35%	-1,3%		26%	25%	24%		
20	Familles monoparentales	757	6%	+2,4%		8%	8%	10%		
21	Familles nombreuses	944	19%	-1,5%		19%	17%	16%		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	1 042		+2,6%	cf. C4	29 979	132 174	2 165 180		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	86	8%	-3,9%		14%	13%	16%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation Bac+2 ou plus	316	30%	+1,1%		32%	33%	32%		
25	Actifs	1 373	82%	+0,2%		60%	62%	57%		
26	Chômage	165	12%	-8,0%		20%	20%	24%		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	1 896	14%	-7,0%	cf. C4	16%	14%	17%		
28	Personnes avec niveau de formation Bac+2 ou plus	4 078	31%	+3,9%		36%	38%	40%		
29	Actifs	11 540	87%	+0,4%		85%	84%	83%		
30	Chômage	667	6%	-2,2%		9%	9%	10%		
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	15 958		+0,2%	cf. C4	503 829	2 342 016	40 527 179		
32	Actifs	13 061	82%	+0,3%		76%	77%	75%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	1 601	15%	+1,6%		18%	16%	16%		
34	Concentration d'emplois	8 352		-0,3%		68	97	99	98	
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	423	3,2%	+1,4%	cf. C4	2,1%	1,9%	1,2%	// ■ ■ ■	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	903	7%	+1,9%		6%	6%	6%	■ ■ ■	
37	Cadres	1 294	10%	+6,5%		14%	15%	18%	■ ■ ■	
38	Employés	3 601	28%	+2,0%		27%	26%	27%	■ ■ ■	
39	Ouvriers	5 272	40%	+2,2%		29%	26%	21%	■ ■ ■ // ■	
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	157	3%	-0,5%	cf. C4	8%	8%	12%	■ // ■ ■	
41	Allocataires CAF dont prestations CAF>50 % des ressources	410	9%	+0,6%		16%	17%	22%	■ ■ ■ ■ ■	
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	223	1,6%	+0,5%		2,6%	2,8%	3,2%	■ ■ ■ ■ ■	

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec le Maine-et-Loire, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ									
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	5 480	21%	nc	90	91	94	100	
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	470	1,8%	nc	94 (ns)	97	96	100	
45	Passages dans les services d'urgences	5 210		nc	207	235	225	nd	
46	Personnes hospitalisées en court séjour	3 740	14%	nc	94	100	102	100	
47	Mortalité générale - deux sexes	214	0,8%	↔	101 (ns)	92	97	100	
48	Mortalité prématurée - deux sexes	30	1,4‰	↔	82	90	98	100	
49	Mortalité prématurée - hommes	20	1,8‰	↔	79	93	101	100	
50	Mortalité prématurée - femmes	10	0,9‰	↔	82 (ns)	85	94	100	
51	Mortalité évitable par la prévention - deux sexes	27	1,2‰	↔	105 (ns)	95	103	100	
D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION									
Santé des enfants de moins d'un an (230 naissances par an)									
52	Enfants nés prématurément	10	5,1%	nc	83 (ns)	98	93	100	
53	Enfants hospitalisés en court séjour	30	14%	nc	44	87	91	100	
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (6 270 habitants)									
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie	350	6,0%	nc	76	84	93	100	
55	Enfants admis en ALD	20	3,7‰	nc	86 (ns)	82	82	100	
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	320	5,0%	nc	82	99	100	100	
57	Mortalité générale (1-14 ans)	<5	nc		nc	94	85	100	
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	60	1,1%	nc	63	78	87	100	
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	40	0,7%	nc	97 (ns)	107	123	100	
60	Enfants ayant eu recours à un chirurgien-dentiste à l'âge de 6 ans	240	64%	nc	110 (ns)	103	108	100	
61	Enfants ayant eu recours à un chirurgien-dentiste à l'âge de 12 ans	300	66%	nc	120	114	110	100	
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	95	1,3%	↑	cf. C4	1,5%	1,8%	2,6%	
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	nd	nd			2,8%	3,4%	3,7%*	
Santé des jeunes de 18-24 ans (1 670 habitants)									
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie	140	8,4%	nc	108 (ns)	96	99	100	
65	Jeunes admis en ALD	<5	nc		nc	99	94	100	
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	120	6,9%	nc	84	98	103	100	
67	Mortalité générale (15-24 ans)	<5	nc		nc	87	103	100	
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	40	2,2%	nc	86 (ns)	100	103	100	
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	20	1,1%	nc	101 (ns)	114	131	100	
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (13 200 habitants)									
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	2 220	17%	nc	86	91	93	100	
71	Personnes admises en ALD	210	1,6%	nc	92 (ns)	93	93	100	
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	1 900	14%	nc	97 (ns)	100	103	100	
73	Mortalité générale des 25-64 ans	29	2,2‰	↔	83	90	99	100	
74	Mortalité générale des 25-49 ans	8	0,9‰	↔	87 (ns)	90	100	100	
75	Mortalité générale des 50-64 ans	21	4,4‰	↔	82	90	98	100	
76	Personnes prises en charge pour cancer	350	2,7%	nc	91	97	103	100	
77	Personnes admises en ALD pour cancer	60	4,7‰	nc	117 (ns)	102	104	100	
78	Mortalité par cancer	13	1,0‰	↔	96 (ns)	95	102	100	
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	390	3,1%	nc	83	88	94	100	
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	1 140	8,8%	nc	93	99	102	100	
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	40	2,7‰	nc	82 (ns)	93	96	100	
82	Mortalité par maladie cardiovasculaire	<5	nc		nc	85	91	100	
83	Personnes prises en charge pour diabète	430	3,4%	nc	81	85	83	100	
84	Personnes admises en ALD pour diabète	40	3,3‰	nc	87 (ns)	93	89	100	
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	430	3,3%	nc	73	88	93	100	
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	970	7,6%	nc	97 (ns)	90	96	100	
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	30	2,3‰	nc	106 (ns)	86	89	100	
88	Mortalité par suicide	<5	nc		nc	126	129	100	
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	<5	nc		nc	102	123	100	
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	<5	nc		nc	99	123	100	
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	130	1,0%	nc	104 (ns)	113	125	100	

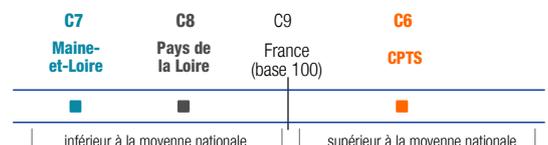
* France entière

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (4 390 habitants, dont 2 070 âgés de 75 ans et plus)									
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie	1 150	46%	nc	92	90	93	100	
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie	1 410	68%	nc	97 (ns)	95	96	100	
94	Personnes admises en ALD	230	5,1%	nc	98 (ns)	101	100	100	
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	450	22%	nc	96 (ns)	88	87	100	
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	790		nc	383	366	378	nd	
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	550	23%	nc	93 (ns)	100	100	100	
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	620	29%	nc	89	100	99	100	
99	Mortalité générale des 65-74 ans	28	1,3%	↔	97 (ns)	90	94	100	
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	156	7,7%	↔	107 (ns)	93	97	100	
101	Personnes prises en charge pour cancer	730	15%	nc	94 (ns)	98	102	100	
102	Personnes admises en ALD pour cancer	70	1,6%	nc	105 (ns)	103	104	100	
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	1 200	25%	nc	90	92	97	100	
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	1 890	39%	nc	111	105	105	100	
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	70	1,6%	nc	95 (ns)	101	103	100	
106	Personnes prises en charge pour diabète	760	16%	nc	89	88	85	100	
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	300	6,3%	nc	108 (ns)	91	92	100	
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences	220	4,7%	nc	92 (ns)	97	96	100	
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	30	6,3%	nc	119 (ns)	117	106	100	
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	1 070	22%	nc	107	96	100	100	
111	Mortalité par suicide	<5	nc	nc	nc	130	126	100	
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	90	2,1%	nc	84 (ns)	90	100	100	
113	Mortalité par chute	5	1,3%	↔	138 (ns)	111	105	100	
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	20	0,5%	nc	91 (ns)	82	84	100	
115	Couverture vaccinale contre la grippe	2 400	56%	nc	96	105	106	100	
E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ									
Cancers									
116	Personnes prises en charge pour cancer	1 100	4,2%	nc	93	98	102	100	
117	Personnes admises en ALD pour cancer	140	5,3%	nc	109 (ns)	102	104	100	
118	Mortalité par cancer	55	2,2%	↔	103 (ns)	98	102	100	
119-0	Participation au dépistage organisé du cancer colorectal (50-74 ans)		39%	nc	cf. C4	41%	38%	nc	
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum	110	0,4%	nc	85 (ns)	98	97	100	
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	10	0,5%	nc	108 (ns)	102	99	100	
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	5	0,2%	↔	95 (ns)	110	102	100	
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		55%	nc	cf. C4	59%	55%	nc	
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein	250	1,9%	nc	100 (ns)	95	97	100	
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	30	2,3%	nc	129 (ns)	104	104	100	
125	Mortalité par cancer du sein	5	0,4%	↔	127 (ns)	91	100	100	
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	3 680	55%	nc	108	101	106	100	
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate	190	1,5%	nc	102 (ns)	101	107	100	
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	20	1,4%	nc	96 (ns)	103	107	100	
129	Mortalité par cancer de la prostate	<5	nc	nc	nc	99	109	100	
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon	30	0,1%	nc	52	87	86	100	
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	<5	nc	nc	nc	100	97	100	
132	Mortalité par cancer du poumon	9	0,3%	↔	86 (ns)	88	91	100	
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	<5	nc	nc	nc	107	108	100	
134	Mortalité par cancer des VADS	<5	nc	nc	nc	103	114	100	
Maladies cardiovasculaires									
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	1 630	6,2%	nc	88	91	96	100	
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire	580	2,2%	nc	78	80	93	100	
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral	300	1,1%	nc	88	93	96	100	
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque	250	1,0%	nc	87	90	94	100	
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	3 050	12%	nc	104	103	104	100	
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	110	4,5%	nc	91 (ns)	99	100	100	
141	Mortalité par maladie cardiovasculaire	55	2,1%	↓	117	94	103	100	
Diabète									
142	Personnes prises en charge pour diabète	1 220	4,7%	nc	86	87	84	100	
143	Personnes admises en ALD pour diabète	80	3,0%	nc	89 (ns)	94	90	100	
Maladies de l'appareil respiratoire									
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique	1 170	4,5%	nc	88	84	91	100	
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	<5	nc	nc	nc	59	67	100	
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	13	0,5%	↔	94 (ns)	89	95	100	

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
Troubles mentaux et du comportement, suicide									
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	850	3,2%	nc	82	88	93	100	
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	2 090	8,0%	nc	101 (ns)	93	98	100	
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur	260	1,0%	nc	81	81	88	100	
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies	1 180	4,5%	nc	102 (ns)	91	101	100	
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	80	3,3‰	nc	114 (ns)	97	96	100	
152	Mortalité par suicide	<5	nc		nc	127	128	100	
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool									
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	10	0,4‰	nc	174 (ns)	111	122	100	
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	100	0,4%	nc	100 (ns)	94	98	100	
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool	100	0,4%	nc	95 (ns)	100	108	100	
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	<5	nc		nc	104	120	100	
Conséquences des accidents									
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	290	1,1%	nc	95 (ns)	103	114	100	
158	Mortalité par accident de la vie courante	9	0,4‰	↔	105 (ns)	99	101	100	
159	Mortalité par accident de la circulation	<5	nc		nc	92	99	100	
F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT									
Offre de soins de premier recours									
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	4		nc	16	94	82	83	
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	2		nc					
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	0	0%	nc		27%	28%	23%	
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	1	20%	nc	cf. C4	26%	33%	26%	
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes			-0,3	2,9	3,9	3,4	3,3	
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	10		nc	41	48	51	60	
165-b	APL aux chirurgiens-dentistes			nc	51	53	53	60	
166	Sages-femmes libérales	2		nc	23	37	36	33	
167	APL aux sages-femmes			+9	30	24	23	20	
168	Infirmiers libéraux	18		nc	130	170	167	262	
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	2		nc					
170	APL aux infirmiers			+15	72	91	86	152	
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	5		nc	23	116	119	137	
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes			-4	61	90	91	113	
173	Orthophonistes libéraux	6		nc	22	34	32	30	
174	Orthoptistes libéraux	0		nc	0,0	3,7	3,9	5,0	
175	Pédicures-podologues libéraux	3		nc	11	22	22	19	
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	2		nc					
177	Pharmacies	8		nc	31	28	28	31	
178	Laboratoires de biologie médicale	1		nc					
Offre pour les personnes en situation de handicap									
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	0		nc	-	6,5	6,3	7,6	
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	0		nc	-	4,2	4,4	3,2	
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	39		nc	3,0	4,8	5,5	4,9	
182	Places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat)	0		nc	-	3,6	3,6	3,6	
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	0		nc	-	1,5	1,8	1,8	
Offre pour les personnes âgées									
184	Places en établissements pour personnes âgées	561		nc	271	170	147	116	
185	Places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	402		nc	194	128	123	96	
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	40		nc	19	18	18	19	

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec le Maine-et-Loire, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine- et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France hexa. C9	
G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES *									
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	21 700	84%	nc	101	103	102	100	
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	11 400	43%	nc	102	102	102	100	
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	3 830	15%	nc	97	102	103	100	
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	8 020	31%	nc	111	112	112	100	
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	590	2,1%	nc	100 (ns)	105	107	100	
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	8 180	31%	nc	106	104	101	100	
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	1 770	7,0%	nc	66	68	77	100	
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	1 600	6,2%	nc	68	94	85	100	
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologiste (ORL)	1 400	5,3%	nc	69	81	82	100	
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un méd. généraliste ou pédiatre	4 680	87%	nc	100 (ns)	102	100	100	
197	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	470	8,7%	nc	102 (ns)	104	108	100	
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	1 870	17%	nc	63	80	83	100	
199	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	1 550	14%	nc	134	100	112	100	
200	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un médecin généraliste	3 820	93%	nc	101 (ns)	102	101	100	
201	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	2 070	46%	nc	105	108	106	100	
202	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	940	23%	nc	87	98	96	100	
203	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un infirmier	2 570	63%	nc	123	110	112	100	

* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de protection maternelle et infantile (PMI).

Sources et définitions des indicateurs

A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts (ou des effectifs pour les indicateurs 1, 15, 22, 31, 34). Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ORS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants (population municipale). Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 2. Solde naturel annuel moyen 2017-2021 (naissances vivantes moins décès) (État civil, Insee) 3. Solde migratoire annuel moyen 2013-2018 (arrivées moins départs) (RP, Insee) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence 5. Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence. Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 6. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2012-2022 (État civil, Insee) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus. Évolution 2015-2021 (RP, Insee) 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (RP 2021, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages 16. Nombre moyen de personnes par ménage 17. Part des ménages composés d'une personne seule 18/19/20. Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale 21. Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans 23/24. Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus 25. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans 26. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans (non-scolarisés), part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus 29. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 25-64 ans 30. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler 32. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 15-64 ans 33. Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique 34. Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés résidant dans le territoire. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage de 15-64 ans, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2015-2021 (RP, Insee).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Part des foyers allocataires percevant le RSA socle (avec ou sans majoration versable) parmi les foyers allocataires de la branche famille 41. Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations Caf. Évolution 31/12/2016-2022 (Cnaf) 42. Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2015-2022 (Cnaf, MSA).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 83, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 116, 119, 123, 127, 130, 135-139, 142, 144, 147-150, 155 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2021, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs [cf. Cnam (2023). Méthodologie médicale de la cartographie des pathologies et des dépenses, version G10 (années 2015 à 2021, Tous Régimes), 69 p.]. L'effectif (colonne 3) correspond au nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : ensemble des régimes d'assurance maladie).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153 sont issus d'une exploitation des données du DCIR (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2021-2022 (champ : ALD sur liste, hors liste et polyopathologies ; tous régimes).

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 46, 52, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157 sont issus d'une exploitation des données du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre moyen de personnes hospitalisées en services de médecine, chirurgie ou d'obstétrique (services dits de "court séjour") au moins une fois au cours d'une année sur la période 2021-2022 (champ : tous régimes, hors séquences et nouveau-nés "bien portants"). Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 154).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

Les indicateurs de mortalité 47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépiDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2017-2021. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2017-2021. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur les passages aux urgences 45, 96 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2021 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur la participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal 119-0, 122 sont issus d'une exploitation des données 2022-2023 du CRCDC Pays de la Loire. Les taux de participation sont calculés par rapport au nombre de personnes invitées. Ces taux diffèrent légèrement de ceux publiés par Santé publique France, qui sont calculés à partir des estimations de population de l'Insee.

L'ensemble des taux en colonne 4 sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes (cf. tableau ci-contre).

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

↓↓	↓	↔	↑	↑↑
Baisse marquée	Baisse modérée	Relative stabilité	Hausse modérée	Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité évitable par la prévention, 0-74 ans (définition OCDE/Eurostat 2019).

D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale : 1-14 ans 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (fractures, luxations, entorses, plaies, traumatismes crâniens...) 60. IC d'enfants de 6 ans (nés en 2015), ayant eu recours au moins une fois à un chirurgien-dentiste (hors ODF) en cabinet de ville (hors consultations externes) dans les 12 mois suivant leur 6^e anniversaire (période 2021-2022) 61. IC d'enfants de 12 ans (nés en 2009), ayant eu recours au moins une fois à un chirurgien-dentiste (hors ODF) en cabinet de ville (hors consultations externes) dans les 12 mois suivant leur 12^e anniversaire (période 2021-2022) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2015-2022 (Cnaf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2022 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale : 15-24 ans 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2022 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2022 et le 28 février 2023.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119-0. Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal (CRCDC Pays de la Loire) 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2022 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2020 et le 30/06/2023 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronarienne 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Maladies de l'appareil respiratoire - 144. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 145. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 146. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 147. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 148. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) 149. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 150. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 151. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 152. IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 153. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 154. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 155. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 156. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 157. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 158/159. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation.

F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Offre de soins de premier recours - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) au 21 mai 2024 (160-163, 165, 166, 168, 171, 175), et du répertoire Adeli au 17 janvier 2024 (173, 174). Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salarié), hors remplaçants.

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs 164, 165-b, 167, 170, 172 correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des APL moyennes.

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants 161. Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans 162. Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre mai 2019 et mai 2024 parmi les médecins en exercice en mai 2024 163. Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre mai 2019 et mai 2024 parmi les médecins en exercice en mai 2019

164. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2022, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2016-2022 en nombre moyen de consultations et visites 165. Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (yc ODF) libéraux pour 100 000 habitants 165-b. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux chirurgiens-dentistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgées de 65 ans ou moins, 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants 166. Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus 167. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 168.

Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants 169. Effectif de Centres de soins infirmiers, septembre 2024 (Finess, Drees) 170. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés) en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 171. Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants 172. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2022, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2022 en nombre d'ETP 173. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants 174. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants 175. Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants 176. Effectif de Maisons de santé pluriprofessionnelles, septembre 2024 (Finess, Drees)

177. Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants, septembre 2024 (Finess, Drees, RP-Insee) 178. Effectif de laboratoires de biologie médicale, septembre 2024 (Finess, Drees)

Offre pour les personnes en situation de handicap - 179. Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (IME, IEM, ITEP, institut déficients visuels/auditifs..., y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 180. Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, externat..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 181. Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 182. Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 183. Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (Finess septembre 2024, Drees, RP-Insee).

Offre pour les personnes âgées - 184. Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 185. Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 186. Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (Finess septembre 2024, Drees, RP-Insee).

G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires 187 à 203 sont issus d'une exploitation du DCIR et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2022. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 188. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 189. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 190. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier 191. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 192. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste 193. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue 194. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue 195. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) 196. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste ou un pédiatre 197. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 198. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien 199. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à une sage-femme 200. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 201. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 202. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 203. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande et grâce au financement de l'Inter-URPS Pays de la Loire.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par des partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) Pays de la Loire et le Rectorat d'Académie.

► CONTACT : ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com

► VOIR AUSSI : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <https://www.orspaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.